

Conseil d'enfants au Sénégal

Mes 41 élèves ont l'habitude de discuter toutes les questions qui concernent la vie des enfants de l'école (l'organisation de la classe, les apprentissages, les activités au niveau de l'école...). Sur proposition d'un enfant, un conseil a été tenu, il portait sur l'inégalité des sexes en matière de partages de tâches et des responsabilités dans la classe et dans l'école.

Il y a 16 filles et 25 garçons. Le conseil a démarré à 11h 15 et a duré trente-cinq minutes.

Les enfants ont disposé leurs tables-bancs en fer à cheval.

La séance est présidée par Amath Nar Sall (13 ans), le président de la coopérative de classe, et son secrétaire, Tallab Fall (12 ans) assistés de la trésorière Rokhaya Dièye (12 ans).

Le président de séance a rappelé l'ordre du jour qui est le suivant : « **il y a un problème dans la classe, les filles ne veulent plus participer à l'entretien des arbres avec les garçons parce qu'elles entretiennent la classe et les toilettes sans l'aide des garçons.** »

Nous allons discuter sur ce problème. Qui veut parler ?

Cheikh Séck : Dieu a fait l'homme et la femme, pourquoi ? parce que la femme doit rester à la maison et l'homme va au travail et apporte la nourriture.

Maouloud : Où as-tu vu cela ? Ce n'est pas à Diawar.

Rokhaya : Quand une femme est malade, si elle n'a pas de fille ou fils, c'est l'homme qui balaie et fait la cuisine.

Doudou : Mais les filles de notre classe ne sont pas malades.

Awa Gaye : On laisse comme avant et c'est fini.

Depuis plus de dix ans, Papa Meïssa Hanne est directeur de l'école de Diawar qu'il a transformée en une école moderne pilote de la pédagogie Freinet au Sénégal. Co-fondateur de l'Association sénégalaise de l'École moderne, il assume aussi les fonctions de président de la CAMEM (Coordination africaine des mouvements d'École moderne).

Murmures des filles ; on vote ; on ne vote pas.

Président : Taisez-vous et demandez la parole.

Awa Gaye : On avait voté et les filles avaient gagné donc c'est fini. Moi je propose que les filles et les garçons balaient la classe à tour de rôle.

Tallab : Nous les garçons, nous sommes fatigués. Nous piochons, nous reboisons, nous creusons des trous pour les arbres et les filles ne nous aident pas. Donc ce sont les garçons qui commanderont la cour.

Awa Gaye : Quand nous les filles nous nettoyons les toilettes, vous ne nous aidez pas. Donc les filles vont commander les toilettes.

Amath Nar (président) : J'avais refusé de balayer mais maintenant je vais le faire avec les filles : c'est plus joli.

Maouloud : Tu veux dire que les garçons ne travaillent pas !

Awa Gaye : Donc les filles vont creuser le sol pour reboiser des arbres comme les garçons.

Rokhaya : Moi mon idée c'est que tout le monde doit balayer et ce sont les garçons qui sont plus nombreux, c'est pourquoi on ne doit pas voter.

Amadou Nar Diop : Si les garçons ne balaient pas, ils ne doivent plus salir la classe. Ils laissent leurs chaussures devant la porte.

Amath Nar (président) : Ce n'est pas joli, si un étranger arrive et trouve les chaussures des garçons devant la porte.

Khady Gaye : Si ce sont les filles seulement qui balaient, elles commanderont la classe.

Seynabou : L'année dernière les garçons de notre classe balayaient et nettoyaient les toilettes.

Doudou : Non, ce n'est pas ça. Ce sont les garçons qui avaient sali les toilettes qui les nettoyaient.

Bandagne : Je propose : les garçons balaient et creusent des trous pour les arbres. Les filles arrosent les arbres et nettoient les toilettes.

Amath Nar : Voilà une bonne proposition. Je propose qu'on vote.

Maouloud : On a déjà voté, on ne vote plus.

Tallab (secrétaire) : Je veux dire quelque chose aux filles : ne venez pas nous dire que l'arrosage est difficile. On ne changera rien. Il faut qu'une fille signe sur la feuille.

Il tend sa feuille de notes à la trésorière assise à côté de lui.

Khady G : Une seule fille ne signe pas. Ce sont toutes les filles qui décident de signer.

Maitre : On n'a jamais voté de loi et demandé à une partie des enfants de signer. Mais quand même il faut fixer un délai.

Amath Nar : Proposez un délai.

Sophie : Deux mois.

Amath Nar : On vote.

Le vote a permis de fixer une échéance pour la loi. Au terme de ces deux mois, les enfants tiendront un conseil pour revoir la loi. Vont-ils continuer ce nouveau partage des tâches ou vont-ils le remettre en cause ?

Cette question de l'égalité des sexes en matière de travail, de responsabilité n'est pas facile à gérer.

Dans la famille de l'enfant le partage du travail ne se discute généralement pas car c'est un héritage culturel qui est renforcé par des obligations religieuses.

Mais pour changer, il faut oser agir, tout au moins commençons par l'école.

Papa Meïssa Hanne
École publique de Diawar
BP 12 Ross-Bethio Sénégal